Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

cerfa
N° 14734*02

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception	Dossier complet le	N° d'enregistrement

1. Intitulé du projet

Extension du Parc d'activités des Nations (ZAC)
comprenant l'aménagement d'un carrefour giratoire

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom | Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale: Communauté des communes de Benfeld & environs

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale: KOCHER Michel, Président de la communauté des communes de Benfeld & environs

RCS / SIRET |__|__|__| |__|__|__| |__|__|__| |__|__|__|__|__| | Forme juridique: 7346 Communauté de communes

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
33	Zone d'activités située sur un terrain d'assiette d'environ 8 hectares pour laquelle est prévue la réalisation d'un carrefour giratoire permettant d'assurer sa desserte.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

- Création d'une extension urbaine à vocation d'activités, du Parc d'activités des Nations existant sur le ban de la commune de Benfeld (sur le ban communal de Sand)

- Création dans l'emprise du projet, d'un carrefour giratoire sur la RD1083, donnant accès à la ZAC.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

4.2 Objectifs du projet

- Mise en œuvre d'un développement urbain s'inscrivant en cohérence avec le SCOTERS et le PLU de SAND et en articulation et en lien avec l'urbanisation existante,
- Inscription dans la démarche de développement économique du territoire et poursuite d'actions de valorisation du territoire dans le cadre des compétences dévolues à la Communauté de Communes,
- Volonté de pouvoir répondre à des demandes de développement d'entreprises locales ou situées dans le périmètre de la Communauté de communes notamment,
- Réflexion en interface avec l'axe structurant que constitue la RD 1083 et articulation sur la création d'un nouveau point d'échange amorçant une requalification de la RD 1083 et un traitement de l'entrée de ville en lien avec les prescriptions du schéma routier départemental

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le projet concerne la viabilisation d'une emprise d'environ 8 hectares à travers :

- la mise en oeuvre de voirie et de réseaux et notamment de liens avec l'urbanisation existante
- la création d'un carrefour giratoire
- le traitement de l'entrée de ville

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La gestion du site restera sous maitrise d'ouvrage intercommunale.

Pour ce qui concerne le giratoire, son impact sur le fonctionnement a été appréhendé dans le cadre d'une étude de circulation spécifique. Cette étude conclut le maintien de la fluidité du trafic sur la RD 1083 après la mise en oeuvre du giratoire.

Des extraits spécifiques de cette étude sont joints en annexe à la présente demande au cas par cas

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

ZAC + loi sur l'eau

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Aucune

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Surface totale de la zone de projet :	8.40 hectares

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Commune de Sand
(Limite Sud du ban communal,
à l'Ouest de la RD1083)
Latitude : 48. 38 03 40
Longitude : 7. 59 78 18

Coordonnées géographiques[1] **Long.** 07 ° 59 ' 78 " 18 **Lat.** 48 ° 38 ' 03 " 40

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : **Long.** ___ ° ___ ' ___ " ___ **Lat.** ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : **Long.** ___ ° ___ ' ___ " ___ **Lat.** ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes *traversées :*

Sand

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? **Oui** ☐ **Non** X

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? **Oui** ☐ **Non** X

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? **Oui** ☐ **Non** X

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols
Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Voirie routière et parcelles agricoles cultivées (plantations de tabac) en 2013.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? **Oui** X **Non** ☐

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) approuvé le 31/05/2011.et ayant fait l'objet d'une évaluation environnementale

Modification du document d'urbanisme en cours liée notamment à l'extension urbaine à vocation d'activités (mise en cohérence des orientations d'aménagement et du PADD)

Règlement d'urbanisme applicable et mise en oeuvre à venir d'un cahier des charges de la ZAC

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? **Oui** X **Non** ☐

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :
Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	X	
en zone de montagne ?	☐	X	
sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	X	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	☐	X	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	X	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	☐	☒	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒	
dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	☐	☒	
dans un site inscrit ou classé ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	**Oui**	**Non**	**Lequel et à quelle distance ?**
d'un site Natura 2000 ?	☐	☒	Le projet se situe à environ 3 km d'un site Natura 2000
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?
Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? *Appréciez sommairement l'impact potentiel*
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	☐	☒	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	EIR Hamster réalisée et illustrant l'absence totale d'impact (document joint en annexe à la présente demande)
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☒	☐	Les espaces concernés sont classés en extension urbaine à vocation d'activités - la communauté de communes est d'ores et déjà propriétaire de l'emprise foncière du projet à l'exception de la partie destinée au giratoire (hors emprise départementale coté Est de la RD 1083)
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	☐	☒	ZAC phase travaux voie ferrée + RD1083 mais pas de sensibilité particulière
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	uniquement en phase travaux
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	X ☐	☐ X	Eclairage public
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	☐	X	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	X	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	X	Les seuls déchets éventuels seraient des déchets de chantier pour lesquels un traitement spécifique sera prévu.
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	X	Projet s'inscrivant dans une Etude L111.1.4 existante Positionnement en entrée de ville et cahier des charges ZAC à venir + Prescriptions du PLU Un diagnostic archéologique est prescrit (réalisation effective en cours à la mi-mars)
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	X	☐	Occupation des terres agricoles par une urbanisation programmée dans le cadre du PLU

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui ☐ **Non** ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ **Non** ☒ Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé **?** Expliquez pourquoi.

Le projet concerné a déjà fait l'objet d'une ensemble d'investigations et s'inscrit dans des processus et des études déjà existantes.

Les caractéristiques du projet se résument à une extension urbaine s'inscrivant en cohérence avec le SCOTTERS et le document d'urbanisme ayant fait l'objet d'une évaluation environnementale. De même, le projet de giratoire sur la RD 1083 s'inscrit dans le schéma routier départemental.

La sensibilité environnementale du site est faible. L'inscription dans le site sera cadrée dans le cadre des études d'entrée de ville existantes et des prescriptions à venir du cahier des charges de la ZAC. Une EIR Hamster a d'ores et déjà été réalisée et illustre l'absence totale d'impact.

Les impacts sur l'environnement et la santé humaine se limitent à de la consommation foncière; la communauté de communes est d'ores et déjà propriétaire de l'ensemble de l'emprise foncière du projet à l'exception de la partie nécessaire au giratoire (hors emprise départementale côté Est de la RD 1083).

L'aménagement du giratoire sur la RD 1083 a déjà fait l'objet d'une étude spécifique en matière de circulation qui conclut au maintien de la fluidité du trafic.

Au regard des éléments développés ci dessus le projet ne nécessite pas la réalisation d'une étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - **non publiée** ;	☐
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	☐
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	☐
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques *5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°* un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	☐
5	**Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques *5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°* :** plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 1 : prescriptions du SDEA relatives à l'assainissement
Annexe 2 : étude d'impact résiduel sur le grand hamster et son habitat
Annexe 3 : extrait de l'étude de circulation
Annexe 4 : extrait du schéma routier départemental
Annexe 5 : évaluation environnementale du document d'urbanisme de Sand

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☐

Fait à Benfeld le,

Signature